

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

02147

Société :

RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

AMOUDI

Ali

18 15 99

Nom & Prénom :

25. 12. 1954.

Date de naissance :

Adresse : LOT. AL FATH. N° 5 SIDI MAAROUF

CASABLANCA

Tél. :

06. 61 20 02 30

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06.09.2023

Nom et prénom du malade : AMOUDI ALI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 06.09.2023

Signature de l'adhérent(e) :

CE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/09/2013	2 + FO		400,00	DR. SAIHAB ALI DR. OPTIC El Kadiri - Rue Nada A 3eme Etg et Point AY Mostakbal Sidi Maârouf - Casablanca Tel: 05 22 78 78 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien, ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL MED ALI Dr. A. SARI, DENTISTE Sidi Maârouf - Casablanca Tel. / Fax: 05 22 91 32 16 GSM: 06 81 60 54 68	06/09/2013	327,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
EXTRA OPTIC MME NADA LEBBAR 115 BD GHANDI CASABLANCA INPE: 095011003	16/09 2013	2	1	1	1	3400,00 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both upper and lower arches, with a cross at the				

109,00
2025.06
0670623
LOT
PPC
DHS

109,00
202506
0670623
LOT
PPC DHS

109,00
2025,08
06/0623
PPC DHS



Fem 16 Kentville
N. M20-0008084
Arrowood Ave
02147

Facture



Facture N° :
 775
Date :
 2023-09-16
Client :
 AMOUDI ALI

SOCIETE EXTRA
OPTIC
 115, Bd Ghandi
 Tel: 0522 233348 / 0680797471

VS	SPH	CYL	AXE	ADD
VLVPD	+2.00			+2.75
VLVPG	+3.00	-0.75	100	+2.75

N°	Désignation	Qte	PUTTC	MT
1	PROGRESSIF CONFORT PREVENCIA 1.5	1	1400.00	1400.00
2	PROGRESSIF CONFORT PREVENCIA 1.5	1	1400.00	1400.00
3	MONTURE OPTIQUE	1	600.00	600.00

TVA	20%	Total TVA	566.67
Total HT	2833.33	Net à payer	3400.00

Arrêtée la présente facture à la somme :

trois mille quatre cents Dirhams

Mode de paiement : ESPECE

SOCIETE EXTRA OPTIC – 115, Bd Ghandi – 0522 233348 / 0680797471 – extraoptic@pubwebo.com
 IF: 15298485 - ICE: 000305908000034 - RC:338153 - TP:35875135- INPE:095011003

EXTRA OPTIC
 MME NADALEBBAR
 115 BD GHANDI CASABLANCA
 INPE: 095011003

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



الدكتورة نجید سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

06 septembre 2023

Mr AMOUDI Ali

Monture + verres correcteurs progressifs Organiques Antireflets,
Amincis, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

OD = + 2.00

OG = + 3.00 (- 0.75 à 100°)

Vision de près :

ODG = Add : + 2.75

*D. Siham NAJID
Ophtalmologue
El Kadiri, Rés Nada A 3ème étg en Face
Rond Point Al Mostaqbal Sidi Maarouf
Tél : 05 22 78 78 07*

*EXIRAC 10
MME NABA LL... A
115 BD GHANDI CASABLANCA
INPE-095011003*

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakre el Kadiri , Rés. Collaboration 'A' 3ème étg en face Rond point
al Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس، شارع أبو بكر القادرى، إقامة تعاون "A" الطابق
الثالث مقابل مدار المستقبل سيدى معروف الدار البيضاء

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



الدكتورة نجدة سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

06 septembre 2023

Mr AMOUDI Ali



HYE collyre

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux

Traitement pendant : 3 Mois

1.7 32800

PHARMACIE AHMED ALI
SARL AU
Dr. A. EL JOUADI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél./Fax : 05 22 91 32 16
GSM : 06 61 60 54 68

Dr Siham NAJID
Ophtalmologue
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakr
El Kadiri, Rés Nata A 3ème Etg en Face
Rond Point Al Moustaqbal Sidi Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 78 78 07

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakre el Kadiri, Rés. Collaboration 'A' 3ème étg en face Rond point
al Moustaqbal sidi Maârouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس، شارع أبو بكر القادي، إقامة تعاون "A" الطابق
الثالث مقابل مدار المستقبل سيدني معروف الدار البيضاء